

*Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique,
afin que quiconque croit en lui ne périsse pas,
mais qu'il ait la vie éternelle.*

Jean 3 : 16

Ses enfants :

Anne **Hoang-Van Guyen** ;

Fabienne **Guyen Bossel** et son époux Jean-Claude **Bossel** ;

Luc **Guyen** ;

Ses petites-filles : Prisca, Jane, Camille et son époux Arman **Anatürk** ;

Ses petits-fils : David, Vincent ;

Ses frères et belles-sœurs :

Willy et Liliane **Meyer** ;

Alfred et Nelly **Meyer** ;

Ses neveux et sa nièce : Johnny, Philippe, Catherine et famille.

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, à Paris, au Vietnam

et ses amis d'ici,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Madame Dorette GUYEN

née Meyer

enlevée à leur tendre affection le samedi 7 mars 2020,

dans sa 81^e année.

Pour des raisons de force majeure (pandémie de coronavirus),

il n'y aura pas d'obsèques publiques. Une cérémonie de commémoration

sera organisée ultérieurement à Monnaz, lorsque les conditions sanitaires

le permettront.

Domicile de la famille : Luc Guyen, En Tornafou 6, 1125 **Monnaz**.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.